



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[18 SEPTEMBRE 2024]

1 500 PERSONNES CONTRE LES TAXES

L'appel à la mobilisation lancé par l'UGVC contre les taxes chinoises a largement rassemblé mardi 17 septembre. Tous les acteurs de la filière et du territoire dont 120 tracteurs et 1 500 personnes ont manifesté leur colère devant la sous-préfecture. Une délégation de l'UGVC a obtenu, à la sous-préfecture, une rencontre avec le Premier ministre. Anthony BRUN, Président de l'UGVC a rappelé que la mobilisation ne cessera que lorsque la menace des taxes sera totalement écartée. La France doit demander le report de l'entrée en vigueur des taxes prévue le 25 septembre lors de la venue du Ministre chinois du Commerce extérieur demain à Bruxelles.

À l'appel de l'UGVC, 1 500 personnes se sont rassemblées hier devant la sous-préfecture de Cognac. Étaient présents : les viticulteurs, les pépiniéristes, des représentants et salariés du négoce, le BNIC, la filière élargie, des représentants du BNIA (Armagnac) visés par les taxes, des élus du territoire : Sénateurs, Députés, Présidents des deux départements 16 et 17 et de nombreux Maires, ainsi que des viticulteurs bordelais.

Un courrier a été remis à l'attention du Premier ministre Michel BARNIER auquel un appel très solennel a été adressé (voir le courrier joint).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [18/09/2024]

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC
LA ROCHE PLATE - 27 ROUTE DE LA GRUE - 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[WWW.UGVC.FR]



Nos principales demandes sont claires :

1. Que la décision faisant de nos filières de simples dommages collatéraux du dossier des voitures électriques chinoises soit révisée au niveau français et européen.

Rien ne le justifie, tous les pays qui soutenaient ce dossier ont révisé leur position, à part la France, et nous ne pouvons pas accepter d'être sacrifiés.

2. Le sort du Cognac et de l'Armagnac doit absolument être soulevé par les autorités françaises dans le cadre des discussions prévues cette semaine à Bruxelles entre la Commission européenne et le Ministre chinois du Commerce. Il serait incompréhensible que seul le sujet de l'automobile soit débattu, et ce à notre détriment.

3. La date du vote définitif sur la taxation des voitures chinoises, arbitrairement avancée par la Commission européenne le 25 septembre, doit être repoussée. Le Premier ministre qui vient de prendre ses fonctions et le nouveau gouvernement français, qui est en cours de constitution, ne peuvent pas ainsi être mis au pied du mur. Alors que des dizaines de milliers d'emplois en dépendent et que d'autres gouvernements ont révisé leur position, il leur faut plus de temps pour analyser l'impact réel de la décision sur le point d'être prise pour notre filière, notre région et l'économie française dans son ensemble.

À l'issue de cette journée, le principe d'un rendez-vous à Matignon a été acté, à très court terme, pour évaluer les réponses apportées à ces demandes très concrètes.

La France doit changer sa position et inciter l'Europe à négocier avec son homologue chinois à Bruxelles le 19 septembre. Ils doivent trouver un terrain d'entente pour, a minima, reporter les taxes puis les annuler.

Sans quoi la mobilisation des viticulteurs pourrait reprendre et se durcir après les vendanges si la situation restait figée.

CONTACT PRESSE : Marine MAUCOUARD mmaucouard@ugvc.fr / 05 45 36 59 88

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [18/09/2024]

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC
LA ROCHE PLATE - 27 ROUTE DE LA GRUE - 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[WWW.UGVC.FR]



Monsieur Anthony BRUN
Président de l'UGVC
27 route de la Grue,
16130 Gensac-la-Pallue

Monsieur Michel BARNIER
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris

Gensac-la-Pallue, le 17 septembre 2024

Remis en mains propres au représentant de l'Etat à la Sous-préfecture de Cognac, le 17 septembre 2024.

Monsieur le Premier ministre,

Quelques jours à peine après votre nomination, dont nous tenons à vous féliciter, nous en appelons très solennellement à vous, face à une menace imminente pour la filière Cognac qui suscite dans notre région une incompréhension croissante et qui implique une action immédiate de votre gouvernement.

Depuis le 29 août, nous savons en effet que nous sommes sur le point d'être taxés en Chine à un niveau qui nous fera perdre ce marché. Cette annonce constitue la réponse des autorités chinoises à la décision prise par l'Union européenne et la France de taxer les véhicules électriques chinois. Alors que les acteurs de notre filière sont parvenus jusqu'à présent à amortir le ralentissement sectoriel qui les touche depuis 2022, ce développement fera entrer notre filière et notre territoire dans une situation de crise économique et sociale majeure dont nous peinons à ce stade à appréhender toutes les conséquences.

Depuis un an déjà, nous alertons les autorités françaises et européennes sur ce risque et sur la nécessité qu'il y avait de stopper l'engrenage infernal dont nous sommes victimes sans aucunement en être la cause. Si nous avons été reçus et que des messages de sympathie nous ont bien été adressés au plus haut niveau de l'Etat, nous n'avons pas été écoutés.

Le constat qui s'impose à nous est que les arbitrages sont rendus depuis le début et que les autorités françaises et européennes ont décidé de nous sacrifier. Peu importe nos emplois, notre poids dans l'économie du territoire, notre apport au commerce et à l'image de la France. Peu importe les décennies de travail patient pour conquérir nos marchés sans l'aide de personne.

Un pan essentiel de l'économie réelle de notre nation se voit ainsi condamné au profit d'un pari sur l'avenir qui ne se réalisera certainement pas pour notre pays et notre territoire. Combien de giga-usines de batteries seront ouvertes en Charente et en Charente-Maritime pour compenser la perte de nos emplois ? Combien de chaînes d'assemblage de voitures électriques ? Qui ici achètera des voitures électriques, françaises, si ce n'est avec l'argent de la vigne et du Cognac ? Qui d'ici quelques mois sera redevable de l'immense gâchis qui s'annonce que rien à l'évidence ne pourra donc compenser pour notre secteur, notre territoire et ses habitants ? Par quoi sera remplacé le Cognac dans ce redressement de notre commerce extérieur tant de fois invoqué et auquel nous sommes pourtant l'un des derniers secteurs à contribuer positivement ?



Nous n'acceptons pas qu'il puisse être suggéré que nous ne sommes pas en mesure de comprendre la complexité du monde et de ses grandes équations actuelles, face à laquelle des décisions politiques nous échappant s'imposeraient. Gouverner, c'est prévoir et arbitrer. La vérité, c'est que nos alertes n'ont pas été entendues, et qu'ensuite les arbitrages rendus l'ont été contre nous. Probablement parce que nous sommes provinciaux. Probablement parce que nous sommes agricoles... Nous en sommes indignés et nous ne l'acceptons pas.

Nous comprenons que la décision européenne concernant les véhicules électriques chinois sera confirmée le 25 septembre, le couperet s'abattra pour nous dans la foulée. Il reste très peu de temps.

Réunis ce 17 septembre 2024 à Cognac avec les représentants de l'ensemble de la filière Cognac, du monde économique et avec les élus de notre territoire, nous vous conjurons d'agir immédiatement pour éviter la catastrophe annoncée. Nous le savons, des discussions ont lieu actuellement entre la Commission européenne et les autorités chinoises. Le ministre chinois du commerce est annoncé à Bruxelles cette semaine. Nous pensons qu'il est de votre responsabilité et de celle de votre gouvernement de faire en sorte que dans ces échanges de la dernière chance pour nous une solution nous épargnant soit trouvée.

Nous avons l'honneur de vous inviter à venir rapidement échanger sur ce plan d'actions à Cognac et nous nous tenons également à votre disposition pour venir en parler à tout moment à Paris.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

Anthony Brun
Président de l'UGVC